

ROCHIE autrement

Bulletin d'information de la municipalité de Roche-lez-Beaupré

MARS 2009



Sommaire

La vie communale.....	3
Etat-Civil.....	5
Au fil du mois.....	6
Rubrique des commerces.....	7
La vie associative.....	9



Visitez le site web de la municipalité
www.roke-lez-beaupre.fr

Directeur de la publication : Stéphane COURBET
Conception et rédaction : Agnès BEDEAUX - Jacqueline COUTIN
Claude BOUCHARD - Philippe COUTIN - Joël JOSSO - Philippe VALLET
Imprimerie CAMONNOVO-BOUCHARD

Réglementation du stationnement rue de la Gare

Considérant que la rue de la Gare se termine en impasse, que l'abri bus destiné aux transports scolaires et transports de voyageurs y est implanté, que les véhicules longs doivent contourner le terre plein central et sont gênés par le stationnement, Monsieur le Maire arrête les articles suivants :

ARTICLE 1 : *Le stationnement sera interdit rue de la Gare, des 2 côtés de la voie hors des emplacements marqués.*

ARTICLE 2 : *Un panneau de stationnement interdit sera implanté.*

ARTICLE 3 : *Le stationnement de véhicules contrevenants au présent arrêté sera considéré comme gênant au sens des dispositions du Code de la Route.*

ARTICLE 4 : *Le Maire de Roche-lez-Beaupré et Monsieur le Commandant de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.*

Fait à Roche-lez-Beaupré, le 31 janvier 2009

Le Maire,

Stéphane COURBET

Conseil Municipal du 27 janvier 2009

Présentation d'une maison "Age et Vie" :

Suite à la visite de la maison "Age et Vie" de Montfaucon, le 17 janvier, une présentation en a été faite par un responsable de l'Association. Il s'agit d'une maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes qui, bénéficiant de la préparation des repas, des courses, du ménage, etc..., trouvent là un cadre familial dans le village, au contact des proches et amis. Il y a un partenariat entre la Commune et l'Association "Age et Vie" selon deux modalités :

- cession d'un terrain communal sur lequel un investisseur édifiera le bâtiment ;
- bail à construction pour la somme de 100.000 euros (avec possibilité de subvention) ; le terrain et le bâtiment reviennent à la Commune au bout de 30 ans.

Un sondage sera réalisé auprès des aînés pour connaître les besoins et les souhaits de cette tranche d'âge rochoise.

SYTTEAU :

Les statuts de ce syndicat appelé à réaliser le transport et le traitement des effluents sont approuvés par 17 voix pour et 1 abstention. Deux délégués titulaires et deux délégués suppléants ont été désignés.

La convention d'admission des effluents est également adoptée par 11 voix pour et 7 abstentions.

Poste d'employé communal :

Il est décidé, à l'unanimité, de porter les horaires de l'employé communal devant être prochainement recruté de 21 à 35 heures.

Bibliothèque :

Les nouveaux statuts de la bibliothèque Acc'Roche-Livres, association de type loi 1901, ont été adoptés à l'unanimité. Par 17 voix pour et 1 abstention, la convention entre la commune et la bibliothèque a ensuite été adoptée. Un conseiller municipal titulaire a été désigné pour siéger au conseil d'administration de la bibliothèque ainsi qu'un conseiller suppléant.

Vacation Funéraire :

Le montant de la vacation funéraire (scellés apposés sur le cercueil pour tout corps quittant la commune) a été porté à 25 euros.

Brèves de Commission

Rue des Hôtes : la commission voirie a proposé de supprimer la chicane et l'installation de "STOP". Elle préconise la pose d'une écluse avec coussin lyonnais sur ce même axe vers le numéro 22 (en attente de subvention).

Rur d'Arcier :

Une réunion d'information avec les riverains est prévue fin mars/courant avril.

Dimanche 1 février : neige sur Roche-lez-Beaupré. Malheureusement, un problème sur le véhicule de salage l'a empêché de traiter les points dangereux. La municipalité vous demande de l'excuser pour ce fâcheux contretemps.

Feux tricolores : après bien des démarches, ces der-

niers vont enfin être mis en conformité début mars. Les travaux doivent être pris en charge par les différents intervenants initiaux au titre des garanties. Ce réaménagement nécessitera des restrictions de circulation qui vont engendrer une gêne "passagère". Merci de votre compréhension.

Entretien voirie : il devrait commencer au printemps pour profiter de conditions de prix avantageuses de la part des entreprises dont les carnets de commandes sont peu garnis.

J.P. ISSARTEL

Avez-vous quelque chose à déclarer...

Nous rappelons à tous les propriétaires que s'ils envisagent d'effectuer des modifications sur leur propriété :

♦ modifications de toit ou de façade (ouverture de fenêtre, pose de vélux, chien-assis, installation de véranda ou verrière, condamnation d'ouverture...)

♦ Construction de garage ou d'abri de jardin d'une surface inférieure à 20 m² et à partir de 2 m².

♦ projet de piscine inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,8 m. de haut au-dessus du sol.

♦ clôture et mur supérieurs ou égaux à 2 m.

♦ la transformation de plus de 10 m² de SHOB (Surface Hors Oeuvre Brut) en SHON (Surface Hors Oeuvre Net).

♦ Les changements de destination sans travaux.

♦ Les travaux de ravalement modifiant l'aspect extérieur.

En bref, tout ce qui modifie l'existant, oblige impérativement de déposer une Déclaration Préalable (DP) en trois exemplaires en mairie.

Pour la démolition de petits bâtiments existants, il faut déposer une demande de permis de démolir.

Rectificatifs AGENDA

Dans la page "renseignements utiles" de l'Agenda de Roche-lez-Beaupré, il manque dans la liste des masseurs-kinésithérapeutes Monsieur

Guy PROST

1, rue d'Arcier - Téléphone 03.81.57.01.57

De plus Monsieur PROST est ostéopathe.

Dans la liste des chirurgiens-dentiste, le Docteur

Jean-Louis HIRCH

Rue des Prés Chalots- Téléphone 03.81.60.06.00

ETAT CIVIL

Naissances :

Lindsay CHAUVIN, le 9 février 2009

Lucas MATTHEY, le 9 février 2009

Lucas-Maël BRETON, le 9 février 2009

Décès

Madame Juliette RAGRIS,
le 15 février 2009

BILAN des réalisations communales 2008

- Réalisation du parc pour enfants, près de la Mairie
- Rue des Vaufressons : aménagement du trottoir et reprise partielle de la chaussée.
- Aménagement des rues du Canal et de Laumenne, avec réfection de plusieurs assainissements
- Implantation d'un abri-bus installé par la CAGB à la Mairie
- Amélioration du virage rue de la Gare afin de faciliter l'accès des bus
- Mise en place de barrières à chaque extrémité du chemin de la Côtotte
- Début des travaux de réfection des vestiaires à la salle Jouffroy d'Abbans
- Reprise du centre de loisirs et de l'animation périscolaire à la cantine par la MJC Palente
- Organisation des "JO Rochois"
- Création du bulletin mensuel "Roche Autrement"
- Création du nouveau site internet www.roche-lez-beaupre.fr

ESCROQUERIES : ATTENTION DANGER !

Transactions sur Internet :

◆ Si je vends ou achète un bien très onéreux, j'organise une rencontre avant la transaction.

Si je vends un bien, j'attends d'avoir reçu matériellement l'argent avant de le livrer.

Fausse identité, fausse qualité :

◆ Avant de payer quoi que ce soit, je contacte le service concerné pour me renseigner.

◆ Je vérifie toujours la qualité déclarée de mon interlocuteur.

Escroquerie aux billets noircis :

◆ Je dois me méfier des billets de banque tachés ou maculés;

◆ L'appât du gain ne doit pas me détourner du bon sens.

Coordonnées bancaires :

◆ Je ne réponds jamais à un courriel qui me demande de transmettre mes coordonnées bancaires. Je sais que ma banque ou toute autre institution de confiance ne me les demandera jamais par courriel, ni par téléphone.

◆ En cas de doute, j'appelle directement ma banque.

La fausse épargne qui vous ruine :

◆ Je sais que les trop bonnes affaires n'existent pas.

◆ Je ne confie pas d'argent à un inconnu.

L'escroquerie à la fausse loterie :

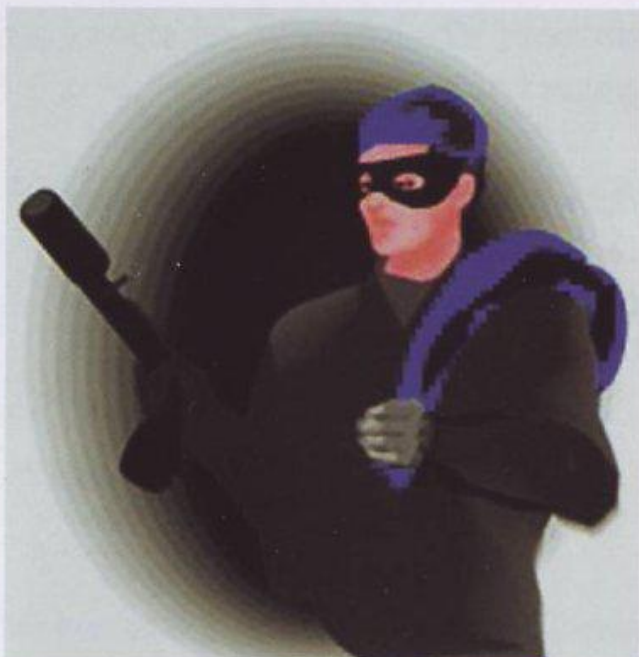
◆ Je ne réponds jamais à ce type de proposition.

◆ Si je n'ai pas joué, j'ai peu de chance d'avoir gagné.

L'escroquerie à l'héritage :

◆ Je n'envoie pas d'argent à un inconnu via un service de transfert d'argent ou par virement bancaire.

◆ Je ne réponds jamais à ce type de proposition.



Coordonnées bancaires :

- ◆ *Sur Internet, je réalise mes achats uniquement sur les sites de confiance.*
- ◆ *J'évite le piratage de ma carte bancaire en protégeant mon ordinateur avec un anti-virus, un pare-feu et un logiciel anti-espion à jour.*
- ◆ *Sur les distributeurs de billets, je compose mon code discrètement et masque le clavier avec mes mains.*
- ◆ *Je ne me laisse pas distraire par des inconnus qui proposent leur "aide".*
- ◆ *Au magasin, je ne quitte jamais des yeux ma carte bancaire, je ne la confie à personne.*
- ◆ *Je ne conserve pas mon code secret au même endroit que la carte bancaire.*
- ◆ *De manière générale, je suis les conseils de mon banquier.*

**Si vous êtes victimes,
portez plainte**

**au commissariat ou à la
gendarmerie la plus proche.**

Munissez-vous de tous les renseignements en votre possession :

- ◆ *Références du ou des transferts d'argent effectués.*
- ◆ *Références de la ou des personnes contactées (adresses de messagerie ou postale, pseudo utilisées, numéros de téléphone, fax, copie de courriels, courriers échangés).*

Tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'escroc.

CULTE

1 mars 2009, VAIRE-ARCIER

8 mars 2009, THISE

14 mars 2009, THISE

15 mars 2009, NOVILLARS

21 mars 2009, THISE

22 mars 2009, ROCHE-LEZ-BEAUPRE

28 mars 2009, THISE

29 mars 2009, NOVILLARS (11 h.)

Les commerces de Roche :

FLEURISTES

Etablissement

Dominique Foltète

Installé depuis 2001, à la sortie de Roche, sur la route de Novillars, Dominique FOLTETE propose à

la vente, tout au long de l'année, bouquets artificiels, fleurs coupées, plantes fleuries de saison, replants de légumes au printemps, terreau, engrais liquides.

Membre adhérent "Florajet", cet établissement permet d'adresser des fleurs partout en France.

Horaires d'ouverture : du mardi matin au dimanche midi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.



La Magie des Fleurs

Au 31 de la route Nationale, Annie FOLTETE offre un grand choix de plantes en pots, vertes et fleuries, des bulbes, des compositions de fleurs coupées pour toutes occasions (Saint Valentin, fête



des mères, fêtes religieuses), des coussins, des plaques funéraires.

Membre agréé "Interflora", vous pouvez offrir des fleurs dans toute la France. Horaires d'ouverture :

du mardi matin au vendredi soir
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30,
le samedi de 8 h 30 à 19 h 30 sans interruption
et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.

Philippe Amiot, Horticulteur

Membre de l'association "Franche-Comté Horticulture", cet horticulteur produit des plantes à massifs, géraniums, chrysanthèmes et



replants de légumes. En vente également, des terreux et engrais liquides. Il est installé depuis janvier 2008, chemin des Prés Chalots. A partir de l'hiver prochain, il proposera également à la vente des "sapins" de Noël.

Horaires d'ouverture en période de vente (d'avril à décembre) : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, tous les jours du mardi au samedi.



LA CROIX VERTE

Bilan de l'Opération Solidarité Bouchons

Notre association collecte, depuis plus de sept ans, les bouchons dans votre commune. La Croix Verte a une longue histoire derrière elle dans la lutte contre le gaspillage des déchets.

Nous venons vous apporter les résultats de cette campagne de récupération et des achats réalisés avec cet argent.

Depuis 2003, nous avons collecté 153 tonnes de bouchons dans 42 villages autour de Besançon. Ils sont acheminés sur Roche-lez-Beaupré puis triés, broyés, versés dans des big-bags par deux équipes de bénévoles (lundi et mardi après midi), puis ensuite, acheminés à l'usine des Comptoirs des plastiques de l'Ain.

Nous avons pu financer les projets suivants pour un montant de 20.232 euros :

- Un fauteuil pour faire de l'athlétisme.
- Matériel pour l'équipe de basket handisport du Doubs.
- Mise aux normes d'un catamaran pour emmener les associations de handicapés sur le Doubs.
- Une Rosalie quatre places mise à la disposition des associations.
- Deux canoës équipés spécialement pour le handicap.
- Un lot de sarbacanes.
- Deux vélos monopousseurs.
- Des livres en braille et différents matériels.
- Un fauteuil ski.
- Un catamaran.

Le conteneur à bouchons est situé rue de la Gare, à côté du conteneur à verre.

Nous remercions toutes les personnes qui participent à cette opération. Vous pouvez vous rendre compte que vos bouchons et surtout le travail de nos bénévoles débouchent sur des projets bien réels au profit d'associations de handicapés du



Une partie des bénévoles triant les bouchons...

Doubs et du Jura. Nous vous rappelons de ne mettre que des bouchons de boisson. Nous trouvons souvent des capsules en fer, piles, vis, clefs, pinces à linge, etc... Placer votre sac noué dans le conteneur, surtout ne pas les mettre en vrac dans celui-ci. MERCI

Philippe GUY

Responsable commission Bouchons
Lacroixverte.fr

QI GONG

"Il ne faut pas attendre la soif pour tirer l'eau du puits" (proverbe chinois)

Reprise des cours le mercredi 11 mars.

Le mercredi matin de 8 h à 9 h 30, salle Jouffroy d'Abbans ou le samedi de 9 h à 10 h 30, salle Courbet.

Exceptionnellement le cours du samedi 4 avril sera déplacé au mercredi 1 avril, de 20 h. à 21 h 30, salle Jouffroy d'Abbans.

Vacances scolaires : Derniers cours le samedi 18 avril, reprise le mercredi 6 avril

Association Clic Energie 03.81.55.53.60

mireille.compte@free.fr

HANDI LOGIS 25

Le loto de l'association, aura lieu le
lundi 13 avril 2009, (lundi de Pâques)

à 14 heures, salle Louis Lumière.

Partie Mini Bingo (1 Wii Nintendo d'une valeur de 248 euros) - Les gros lots seront : un lot de 10 appareils électriques (perceuse, ponceuse, perceuse sans fil, tournevis électrique, etc...), 1 ordinateur portable (note book d'une valeur de 350 euros), 1 appareil photo numérique (139 euros), 1 GPS Takara Europe (149 euros), 1 machine à pain Dolcé Gusto (139 euros), 1 lecteur DVD...

RENAISSANCE GYMNASTIQUE SPORTIVE ET DETENTE

Le Challenge COMPAGNE/PANIER est la première compétition de la saison 2008/2009 pour les gymnastes de la Renaissance.

Il avait lieu à Ornans. Deux équipes présentes sur le plateau, une au challenge Panier (maximum 3° degré) et une au challenge Compagne (maximum 5° degré), les cinq premières étant récompensées au classement individuel.

Challenge Panier :

5° place pour Mélanie VITTE (catégorie jeunesse) et Mégane TRONCIN (catégorie aînée).

Challenge Compagne :

5° place pour Samantha TERREAUX (catégorie poussi-

ne) et 2° place pour Bertille BOLE DU CHOMONT (catégorie aînée).

Classement par équipes : (les 3 premières accèdent au podium).

Challenge Panier :

2° place pour la catégorie jeunesse et 3° place pour la catégorie aînée.

Classement général Panier :

5° place catégorie poussine, 2° place pour la catégorie jeunesse et 3° place pour la catégorie aînée (sur 13 équipes).

Challenge Compagne :

6° place pour la catégorie poussine, 7° place pour la catégorie jeunesse, les aînées étant hors classement avec un seul gymnaste en compétition sur un minimum de deux (sur 9 équipes).

Bien des encouragements à toutes ces gymnastes pour la prochaine rencontre de niveau régional à Maîche, le dimanche 15 février 2009.



Seniors 1

Déplacement 1 mars 2009, rencontre Ornans et le 22 mars 2009, rencontre Clemenceau.

A domicile, reçoit Pontarlier 2, le 8 mars 2009 et Jura Sud 2, le 29 mars 2009.

Le 5 avril, déplacement à Belfort (2).

BROCANTE

Le VIDE "COFFRES A JOUETS" (vente de jouets et matériel de puériculture) aura lieu le

DIMANCHE 5 AVRIL 2009,

Cette première brocante des enfants de l'école de Roche-lez-Beaupré débutera dès 9 h., dans la cour des écoles maternelle et primaire.

En plus des stands, vous y trouverez de la restauration

à emporter : café et boissons froides, frites et sandwiches.

Si le temps ne s'y prêtait vraiment pas, cette manifestation serait annulée.

Pour tout renseignement complémentaire, appelez Estel CURTY - Tél. 03.81.81.05.76

ou Maryline BAUD - Tél. 03.81.57.08.67

Stage de peinture : LE PASTEL

L'association TERA PATCHOUK vous invite à découvrir la technique du pastel, poudre colorée solidifiée en bâtonnet, qui relève de la technique du dessin.

Matériau fascinant et authentique, des peintres de grande renommée comme Degas, Manet ou Redon l'ont utilisé.

Ce stage sera animé par la pastelliste Martine Salendre (site internet : www.martinesalendre.com)

Il est ouvert à tous, débutant ou initié. Il aura lieu à Roche-lez-Beaupré, salle Courbet, les 3-4 et 5 avril 2009.

Prix : 150 euros, le matériel est fourni.

Renseignements et inscriptions :

Association Tera Patchouk - Claire PY

Téléphone 03.81.57.07.11

Comité de jumelage

Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale aura lieu le

lundi 23 mars 2009, à 20 h. 30, en Mairie.

L'ordre du jour est le suivant :

- Mot du Président
- Bilan moral et financier
- Renouvellement du bureau
- Examen des nouveaux statuts et de la convention avec la municipalité
 - Projets d'échanges avec Santa-Brigida
 - Préparation de la journée de l'Europe, le 9 mai 2009
 - Questions diverses

Les personnes intéressées sont cordialement invitées à cette A.G., à l'issue de laquelle nous poursuivrons nos échanges autour du verre de l'amitié.

Trofeo Nikolajewka :

A l'invitation du Comité de Jumelage de Santa-Brigida, une délégation du Comité de Jumelage de ROCHE se rendra à SANTA-BRIGIDA pour participer à la manifestation organisée par les Chasseurs Alpains le 21 février 2009, dans le cadre de la commémoration de la Bataille de Nikolajewka en Russie, durant la seconde guerre mondiale (26 janvier 1943). Cette année, la commémoration se déroule dans le village jumelé avec Roche, Santa-Brigida.

A cette occasion, nous rencontrerons les responsables du Comité de Jumelage de Santa-Brigida pour exposer nos projets d'échanges 2009/2010.

Elections du Parlement Européen, le 7 juin 2009 : Le comité de Jumelage de Roche a pris contact avec Madame HECKER du bureau "EUROPE DIRECT" de Franche-Comté, à Besançon, pour organiser à Roche une réunion d'information sur la prochaine élection des députés européens. La date de cette réunion, prévue en avril, vous sera confirmée ultérieurement.

Journée de l'Europe, le 9 mai 2009 :

Plus qu'une simple commémoration, la journée de l'Europe est aussi une fête. C'est une Europe citoyenne et concrète que l'on célèbre, le 9 mai, dans toute la France. Le Comité de Jumelage y participera.

La journée de l'Europe sur la toile : feteurope.fr

Contacts avec le Comité de Jumelage :

Le comité de Jumelage est prêt à accueillir toutes les personnes intéressées par l'Europe. Notre site internet est en cours de création. En attendant les contacts seront retransmis par la Mairie de Roche.

Bibliothèque VICTOR HUGO

Jusqu'au 14 mars 2009, vous pouvez admirer les **minéraux** récoltés par **Franck Regazzoni**, chasseur de météorites ainsi que les superbes **coquelicots** (acrylique, papier de soie et gel de texture) réalisés par **Sylvie Nicod**.

A partir du 16 mars et jusqu'au 11 avril 2009, la bibliothèque vous propose une exposition sur "le chocolat", origine, fabrication...

Pour son spectacle théâtral annuel, la bibliothèque reçoit *la Troupe du Caméléon de Novillars*, qui présente une comédie :

"Je veux voir Mioussov"

de Valentin Kataëv

le samedi 21 mars 2009, à 20 h. 30, salle Lumière.

Les billets sont à retirer à l'entrée de la salle.

Tarif : adultes : 6 euros, enfants jusqu'à 18 ans : 2 euros.



Animations mensuelles :

Vendredi 13 mars 2009 : Atelier écriture enfants de 16 h. 45 à 18 h.

Samedi 14 mars 2009 : Café-Lecture de 10 h. à 11 h.

Mardi 17 mars 2009 : Atelier écriture adultes de 17 h. à 19 h.

Mercredi 18 mars 2009 : "Le temps d'un Conte" de 14 h. à 15 h.